



RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE
SE RAPPORTANT
AUX ÉTATS FINANCIERS DE LA FEESP
SE TERMINANT LE 31 DECEMBRE 2012

ÉTATS
FINANCIERS



FEESP

DE LA

INTRODUCTION

Bonjour,

Le comité de surveillance de la fédération est formé des trois membres suivants : Geneviève Foucalt (Syndicat du personnel de soutien du Collège Lionel-Groulx), Sylvain Paré (Association des concierges des écoles du district de Montréal) et Lyne Roy (STT de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées).

La vérification des douze (12) mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013 a été faite les 20, 21 et 22 mars 2013 aux bureaux de la FEESP, situés au 1600, avenue De Lorimier à Montréal.

Le mercredi 20 mars 2013 en avant-midi, nous avons rencontré Marjolaine Côté, vice-présidente-trésorière de la fédération, qui nous a présenté les états financiers du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 et qui a répondu à nos interrogations. Nous remercions Marjolaine Côté pour ses remarques, ses commentaires et sa collaboration qui furent très appréciés ainsi que l'apport non négligeable à notre travail de Johanne Bissonnette, Nicole Germain et Nancy-Lynn Tremblay, employées dévouées de la FEESP.

Nous avons lu les procès-verbaux, scruté l'analyse des comptes et examiné de façon sommaire les dépenses et politiques couvrant la période de douze (12) mois, nous avons aussi centralisé nos efforts à la compréhension des écarts budgétaires. De cet exercice, nous avons ciblé certains déboursés et procédé à une recherche plus minutieuse de certaines dépenses. Nous sommes à même de constater la rigueur dans l'application attentive et méticuleuse aux détails de l'ensemble de la comptabilité, plus spécialement en ce qui concerne la gestion des pièces justificatives et des dossiers qui sont très rangés.

Nous concluons que le travail dans l'ensemble est fait de façon structurée, tout cela conformément aux normes et aux politiques établies.

Pendant la vérification, nous avons pris quelques notes que nous vous énumérons dans ce rapport.

REMARQUES

REVENUS

On observe un écart favorable de 507 919 \$ réparti de la façon suivante :

PER CAPITA

Les revenus en per capita dépassent de 246 263 \$ les prévisions budgétaires de douze (12) mois, notamment en raison d'une progression dans le nombre de cotisantes et de cotisants.

PÉRÉQUATION

Les revenus de 373 048 \$ représentent un versement de douze (12) mois, soit du mois de janvier au mois de décembre 2012. L'écart favorable de 217 876 \$ est dû à un nouveau calcul des taux de péréquation qui a permis à la FEESP d'être admissible à une nouvelle portion ainsi qu'à l'ajout de services.

Nous tenons à remercier les syndicats qui paient leurs per capita avec diligence et nous les invitons à poursuivre cette pratique qui a une répercussion positive sur les finances de notre fédération. Nous soulignons le travail de Marjolaine Côté dans la perception des per capita non versés ou en retard.

DÉPENSES

SERVICES SPÉCIALISÉS

SERVICES JURIDIQUES

§ *Mandats pour affaires juridiques*

§ *Mandats pour arbitrages de griefs*

§ *Autres mandats juridiques*

On observe un dépassement de 58 312 \$ pour l'ensemble des services juridiques dû principalement à des factures entrées pour des dossiers antérieurs, à des avis juridiques ainsi qu'un nombre imprévu de griefs entres autres, des griefs de congédiement et de harcèlement, référés au Service juridique CSN.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

On considère que le dépassement de 108 410 \$ est raisonnable pour les raisons suivantes :

RESSOURCES HUMAINES

Il y a eu l'embauche d'un cadre supplémentaire aux ressources humaines et deux banques de militants dont une pour les employés de bureau ont eu lieu.

RÉUNIONS D'ÉQUIPE

Trois réunions supplémentaires ont eu lieu dont une pour le bilan de l'appui à la négociation et le travail de la coordination, une pour le rapport du comité de services et aussi des ateliers sur le travail en équipe.

PUBLICATIONS DE LA FEESP

Une augmentation des dépenses de 9 327 \$ est due à la conception d'un nouveau logo de la réimpression de toute la papeterie, de bannières et d'épinglettes.

INTÉRÊTS

L'écart défavorable de 16 954 \$ est dû aux versements d'intérêts pour le fonds d'assurances pour les salariés.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Le dépassement de 2 065 \$ est dû au nouveau système de paie et aux appels pour les problèmes informatiques.

SERVICES RÉGIONAUX

DÉPLACEMENTS DES EMPLOYÉ-ES

Le dépassement de 136 026 \$ est attribuable, entre autres, aux frais de séjour et de déplacement des salariés lors du congrès, des rencontres supplémentaires et des consultations de la CSN au niveau fédéral.

AUTRES DÉPENSES

Il y a un écart défavorable de 30 426 \$ pour les fournitures de bureau cela inclut l'achat de papeterie et du matériel informatique.

ACTIF

ENCAISSE

Il y a un encaisse de 26 100 \$.

DÉPÔT À TERME

Il y a un dépôt à terme de 61 105 \$ à 0,75 % d'intérêt en date du 15 décembre 2012. La baisse de 88 943 \$ comparativement au solde au 31 décembre 2011 est due à l'utilisation d'une partie du placement pour combler le manque de liquidité pour payer les vacances de juin. La fédération a préféré utiliser ces liquidités plutôt que la marge de crédit.

PASSIF

CONCLUSION

Il y a un excédant des revenus sur les dépenses de 339 950 \$.

Le déficit passe de 790 068 \$ à 450 118 \$.

RECOMMANDATION

Que le bureau fédéral adopte les états financiers de la FEESP pour la période de douze (12) mois se terminant le 31 décembre 2012.

Geneviève Foucault

Sylvain Paré

Lyne Roy

**RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE
SE RAPPORTANT
AUX ÉTATS FINANCIERS DU SECTEUR SCOLAIRE**

SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2012

La rencontre entre le vice-président aux finances du secteur scolaire, Robert St-Louis, et le comité de surveillance formé de Geneviève Foucault (Syndicat du personnel de soutien du Collège Lionel-Groulx), Sylvain Paré (Association des concierges des écoles du district de Montréal) et Lyne Roy (STT de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées), a eu lieu le jeudi 21 mars 2013 en avant-midi, aux bureaux de la Fédération, situés au 1600 rue De Lorimier à Montréal.

Nous avons pris connaissance des états financiers du secteur et posé quelques questions. Le vice-président nous a donné des explications claires et précises aux écarts budgétaires, ce qui nous a permis de bien guider notre démarche de vérification.

REMARQUES

REVENUS

PER CAPITA

Le manque a gagné des revenus en per capita de 11 207 \$ est attribuable à une variation dans le nombre de cotisantes et de cotisants dû au calcul d'équivalent à temps complet.

DÉPENSES

Nous remarquons un écart favorable de 25 367 \$ des dépenses versus les prévisions. Il y a eu un dépassement de 10 515 \$ au poste *Libérations syndicales du comité exécutif*. Il y a aussi un dépassement de 2 929 \$ au niveau des dépenses de *représentations*.

ACTIF

ENCAISSE ET DÉPÔT À TERME

La conciliation de caisse est conforme, il y a un solde de 80 337 \$ dans l'encaisse et un dépôt à terme de 274 076 \$ à 0,75 % d'intérêt incluant un fonds affecté pour la défense des griefs de nature nationale de 15 369 \$.

CONCLUSION

Il y a un excédent des revenus sur les dépenses de 92 344 \$ soit 54 869 \$ de plus que ce qui était prévu. Nous souhaitons souligner les efforts du vice-président aux finances du Secteur scolaire, Robert St-Louis, dans la perception des per capita non versés ou en retard.

RECOMMANDATION

Que le bureau fédéral adopte les états financiers du Secteur scolaire pour la période de douze (12) mois se terminant le 31 décembre 2012.

Geneviève Foucault

Sylvain Paré

Lyne Roy

**RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE
SE RAPPORTANT
AUX ÉTATS FINANCIERS DU SECTEUR CÉGEPS
SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2012**

ÉTATS FINANCIERS DU SECTEUR CÉGEPS

La rencontre entre le vice-président aux finances du Secteur cégeps, Christian Vézina, et le comité de surveillance formé de Geneviève Foucault (Syndicat du personnel de soutien du Collège Lionel-Groulx), Sylvain Paré (Association des concierges des écoles du district de Montréal) et Lyne Roy (STT de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées), a eu lieu le jeudi 21 mars 2013 en après-midi, aux bureaux de la Fédération, situés au 1600 rue De Lorimier à Montréal.

Nous avons pris connaissance des états financiers du secteur et posé quelques questions. Le vice-président aux finances nous a donné des explications claires et précises aux écarts budgétaires, ce qui nous a permis de bien orienter notre démarche de vérification.

REMARQUES

REVENUS

Le déficit des revenus en per capita de 2 988 \$ est attribuable à une fluctuation du nombre de cotisantes et de cotisants.

Les intérêts sont moindres dû à une fluctuation du taux d'intérêt du dépôt à terme et d'un roulement du fond.

DÉPENSES

Au poste *Comité exécutif – salaires*, on observe un écart favorable de 8 758 \$ qui s'explique par le fait que les factures de libérations n'ont pas toutes été reçues tandis qu'au poste *Comité exécutif – dépenses*, il y a un dépassement de 8 054 \$ du au fait que les membres de l'exécutif étaient libérés pour l'organisation du secteur annuel du au départ de la présidente. De plus, on observe un écart défavorable de 3 243 \$ pour les dépenses du secteur en raison de la tenue de l'instance annuelle à St-Sauveur qui a coûté plus cher au niveau de la salle et du repas pour de la soirée de solidarité.

Le déficit de 2 695 \$ au poste *Rencontres des parties nationales* est attribuable aux 15 rencontres qui ont eu lieu pour l'article 2.2-03 de la convention collective.

Au poste *Télécommunications*, il y a un surplus des dépenses de 2 033 \$ car on y inclut la téléphonie, les cellulaires et l'accès au réseau informatique.

ACTIF

ENCAISSE ET DÉPÔT À TERME

La conciliation de caisse est conforme. Au 31 décembre 2012, il y a un solde de 4 495 \$ et un total de placements de 182 756 \$ à 0,75 % incluant un fonds affecté pour la défense des griefs de nature nationale de 30 000 \$.

Investis en immobilisations

Il y a un montant de 21 318 \$ d'investissement suite à l'achat d'ordinateurs, de bureaux et de toiles pour les fenêtres.

CONCLUSION

Pour la période de douze (12) mois se terminant le 31 décembre 2012, nous constatons qu'il y a un excédent des dépenses sur les revenus de 34 649 \$ plutôt qu'un déficit prévu de 35 930 \$. Nous souhaitons souligner les efforts du vice-président aux finances du Secteur cégeps, Christian Vézina, dans la perception des per capita non versés ou en retard.

RECOMMANDATION

Que le bureau fédéral adopte les états financiers du Secteur cégeps pour la période de douze (12) mois se terminant le 31 décembre 2012.

Geneviève Foucault

Sylvain Paré

Lyne Roy

Passif